

15.03.2011

## POUR UN DEBAT NATIONAL SUR L'ENERGIE

**Jeudi 17 mars se tiendra une réunion importante au Ministère de l'Ecologie, sur la question du développement de centrales thermiques à gaz :** 12 tranches actuellement en service ou en construction ; 21 autres en projet, pour un total équivalent à 8 réacteurs EPR. Ce développement majeur débuté en 2009 **va obliger la France à augmenter de 25% ses importations de gaz d'ici 2020**, alors que celles-ci sont restées stables les 10 dernières années.

- *Cette demande nouvelle en combustible fossile provoque une pression de plus en plus importante sur le prix de la ressource, et sera supportée par l'ensemble des usagers.*
- *Elle pousse aujourd'hui les producteurs à se ruer vers le gaz non conventionnel, et en dépit des risques environnementaux posés par l'exploitation des gaz de schiste.*
- *Cette croissance de la consommation éprouve les limites de nos infrastructures gazières : 3 milliards d'euros d'investissement sur le réseau pourraient être décidés, mais seraient supportés par l'ensemble des usagers.*
- *Même si ces investissements se réalisaient, les opérateurs publics prévoient des congestions sur le réseau gazier dès l'hiver 2011-2012 puis de plus en plus fréquentes à mesure de l'accroissement du parc de centrales, menaçant à la fois l'approvisionnement en gaz et en électricité.*
- *Enfin, cette consommation nouvelle va provoquer d'ici 2020 une augmentation nette des émissions de gaz à effet de serre de la production électrique nationale.*

Notre collectif regroupe cinq associations de citoyens et élus locaux mobilisés depuis plusieurs années contre de tels projets de centrale. Un long travail d'enquête, d'analyse et de sollicitations répétées des acteurs – Gouvernement, Commission de Régulation de l'Energie, producteurs privés – nous a permis de dresser des constats précis sur les implications techniques, économiques et environnementales de ces différents projets.

Nous déplorons l'absence de débat sur les enjeux énergétiques majeurs soulevés par le développement des centrales à gaz, et l'incapacité des pouvoirs publics locaux à arbitrer sur ses enjeux de dimension nationale voire européenne. C'est pour cela que nos différentes associations se sont regroupées pour demander à l'Etat, garant de la politique énergétique nationale, d'assurer enfin son rôle d'éclairage et d'arbitrage.

A l'heure des événements inquiétants en cours dans les centrales nucléaires au Japon, alors que depuis le Grenelle de l'environnement, de nombreux professionnels et associations s'inquiètent de nos chances d'atteindre les objectifs fixés pour les économies d'énergie et la lutte contre le changement climatique, alors que de plus en plus d'usagers sombrent dans une précarité énergétique, **une demande toujours plus urgente se fait jour pour un débat national sur la politique énergétique de notre pays.**

Un tel débat doit se donner l'obligation d'**une information transparente sur la question des énergies fossiles, l'ensemble de leurs coûts et de leurs risques pour la société, l'environnement et la sécurité même du pays.** Compte-tenu de l'interdépendance des réseaux, ce débat devra considérer simultanément les problématiques inhérentes aux services publics du gaz et de l'électricité.

Notre collectif sera reçu au Ministère de l'Ecologie le jeudi 17 mars :

- Nous adresserons à Madame la Ministre la liste complète de tous les projets de centrales dépassant les prévisionnels initiaux de l'Etat, et nous demanderons **leur abandon tant qu'une nouvelle planification nationale ne sera pas adoptée pour les secteurs du gaz et de l'électricité.**
- Nous présenterons l'ensemble des informations disponibles sur les risques associés au développement des centrales à gaz vis-à-vis de la sécurité et de la précarité énergétiques, de la lutte contre le changement climatique, et demanderons que **ces enjeux fassent l'objet d'un débat national sur les orientations de la politique énergétique.**
- Nous présenterons nos **revendications précises et immédiates** afin de réguler l'activité des acteurs privés de l'énergie : protéger les usagers contre les hausses de prix du gaz induites uniquement par l'impact des centrales ; permettre aux usagers de bénéficier des solutions d'effacement de pointe pour réduire les consommations et les prix de l'électricité.
- Nous soumettrons ces différents éléments au Ministère, afin de recueillir ses réponses, et avant de les communiquer. **Une conférence de presse sera organisée et un dossier de presse diffusé à l'issue de la réunion pour rendre compte de ses conclusions.**

### Conférence de presse :

jeudi 17 mars 14h30 – Solar Hôtel, 22 rue Boulard Paris, métro : Denfert-Rochereau

### Contacts :

Isabelle Hoellinger, ADPSE 06 09 43 11 00 / [isabelle.hoellinger@wanadoo.fr](mailto:isabelle.hoellinger@wanadoo.fr)

Franck Deboise, PCBA 06 08 96 71 32